



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

# Généralisation du traitement dématérialisé des licences et mise en production de la version 2 de l'interconnexion entre **EGIDE et DELT@** via le GUN

**7<sup>ème</sup> Forum des exportateurs de BDU  
Bercy, le 18 mars 2019**

Claude SAINTE CATHERINE (DGE/SI/SBDU)

Christine DUBOIS / Stéphane ARNAUD (DGDDI/COMINT2)

# Sommaire

- **Dates importantes :**

- juin 2018 : Ouverture de l'interconnexion GUN entre DELT@-G et EGIDE
- janvier 2019 : Généralisation d'EGIDE & mise en production de la v2 de l'interconnexion GUN-EGIDE
- Avril 2019 : Plus de demandes de licence au format papier

- EGIDE – Nouveautés offertes depuis la mise en production de l'interconnexion GUN entre DELTA et EGIDE (SBDU)
- GUN – Spécificités côté douane pour la v2 GUN-EGIDE (DGDDI)
- GUN-EGIDE – Bilan après 10 mois d'interconnexion (DGDDI)
- Généralisation & Période de transition (SBDU & DGDDI)

# EGIDE

## *Enregistrement et Gestion Interministériels des Dossiers à l'Export*

- ▶ En France, EGIDE est le portail web national unique d'enregistrement des demandes de licences BDU
- ▶ EGIDE est opérationnel depuis octobre 2015.
- ▶ L'outil, fiabilisé, apporte gain de temps et sécurité :
  - saisie et transmission sécurisées des licences et DHL.
  - Pour les groupes, accès à une vision sur plusieurs sites.
  - Des délais de recevabilité et délivrance réduits (2/3 jours)
- ▶ un onglet dédié sur le site web du SBDU indique les démarches à suivre et une adresse courriel dédiée.

# EGIDE – Les modalités d'accès

## Biens à double usage

**Egide**  
SERVICE DES BIENS À DOUBLE USAGE

Accueil | Principes | Procédures d'autorisation | **EGIDE** | Réglementation | International | FAQ

<https://www.entreprises.gouv.fr/biens-double-usage>

EGIDE

Enregistrement et Gestion Interministériels des Dossiers à l'Export

La direction générale des entreprises procédure de demande de licences d'EGIDE (Enregistrement et Gestion Interministériels des Dossiers à l'Export) système GUN/DELTA@-G de la douane

Depuis octobre 2015, la mise en service d'un portail dédié au dépôt de leurs demandes de licences

En juin 2018, les exportateurs effectuant l'interconnexion entre EGIDE et DELTA@ (Guichet Unique National) pour le dédouanement ont été effectués via ce portail par cette automatisation.

Désormais, l'ensemble des exportateurs peut accéder au portail EGIDE :

- ▶ Portail Visiteurs dédié aux nouveaux exportateurs
- ▶ Portail EGIDE avec authentification forte (certificat électronique) et apportant l'ensemble des fonctionnalités

L'ensemble des exportateurs passant par le portail de dédouanement de la DGDDI) via le portail dématérialisée.

Portail "Visiteurs" d'EGIDE

## Comment s'enregistrer et se connecter à Egide ?

Étapes à suivre par les entreprises pour devenir utilisatrices d'Egide :

- ▶ **Première étape** : acquisition d'un ou plusieurs certificats d'authentification de type (authentification+signature) sur support physique auprès d'une autorité de certification indicative d'autorités de certification et la FAQ n°2). Chaque utilisateur doit disposer d'une identité électronique. Ces clefs ne sont cependant pas spécifiques à Egide et permettent l'accès à certains services officiels. Le SBDU peut conseiller les utilisateurs dans ce processus.
- ▶ **Deuxième étape** : une fois la clef d'authentification disponible, l'utilisateur doit effectuer son inscription à l'entreprise via le [portail inscription d'Egide](#). L'inscription se fait par établissement complet. A cette fin, l'entreprise doit fournir un acte d'engagement Egide ( télécertificat électronique) par la personne qui procède à son enregistrement sera considérée comme l'administrateur de l'établissement/l'entreprise et doit correspondre au mandat figurant dans l'acte d'établissement, il faut procéder à une nouvelle inscription. La même clef donnera accès à plusieurs établissements, ce qui permet le cas échéant une gestion centralisée pour les groupes.
- ▶ **Troisième étape** : le SBDU doit vérifier les informations fournies et valider la demande d'inscription. L'utilisateur recevra un courriel de confirmation de d'inscription et pourra accéder au [portail EGIDE](#). Lors de sa première connexion, l'administrateur devra s'attribuer l'ensemble des droits en se rendant sur son profil puis créer le cas échéant d'autres profils pour désigner des utilisateurs.

### Pour vous aider

- ▶ Comment s'enregistrer et se connecter ?
- ▶ Contacter le SBDU
- ▶ Foire aux Questions (FAQ)

### Documents à télécharger

- ▶ Liste des autorités de certification (RGS\* ou RGS\*\*)
- ▶ Modèle d'Acte d'engagement EGIDE (dotx)
- ▶ CNIL – Délibération n°2016-158 du 19 mai 2016
- ▶ EGIDE - Guide d'utilisation du portail Exportateur
- ▶ EGIDE - Comment extraire un certificat public ?
- ▶ GUN – Documentation technique relative à la liaison GUN entre DELTA@-G et EGIDE



# EGIDE - Comment accéder au portail avec authentification forte

- ▶ Portail web via navigateur internet (IE11) & Java (v8)
- ▶ 1- Clef d'authentification personnelle :
  - carte d'identité numérique (RGS\* ou RGS\*\*)
  - délivrée par une autorité de certification (liste sur le site et FAQ n°2)
- ▶ 2- Enregistrement : <https://egide-inscription.finances.gouv.fr/>
- ▶ 3- Demandes de licences : <https://egide.finances.gouv.fr/>



**Egide**  
SERVICE DES BIENS À DOUBLE USAGE

330 exportateurs inscrits

BONJOUR ,

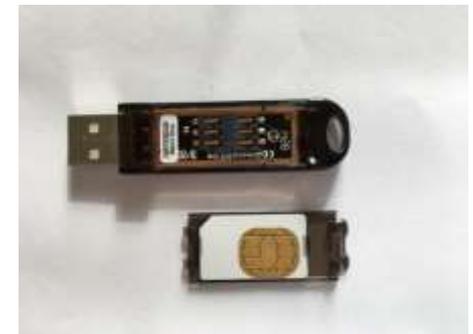
Merci de vous authentifier pour accéder à l'application

Veuillez sélectionner votre certificat, valider puis saisir votre mot de passe

SAINTE-CATHERINE CLAUDE émis le 17/05/2016 par AC2-FINANCES-SG-AGENTS

Valider

\* Annuler



[egide\\_contact.dge@finances.gouv.fr](mailto:egide_contact.dge@finances.gouv.fr)

# EGIDE - Nouveautés offertes depuis la mise en production de l'interconnexion GUN-EGIDE

- ▶ Le portail Exportateur d'Egide dispose d'ores et déjà des fonctionnalités complémentaires suivantes :
  - EORI - Economic Operator Registration and Identification
  - Numérotation des biens : numéros de ligne à reporter en douane
  - Grilles d'Imputations accessibles : via l'interface Egide pour les FRI et les FRGL (pdf) avec une actualisation toutes les 3 heures
  - Unités des quantités codées sur 2 lettres uniquement
  - Devise : uniquement des EUROS (Marges à inclure pour fluctuations de devises et incoterm), (« EUR » dans la fiche d'imputation du DAU)
  - Code marchandise (8 chiffres mini pour FRI sans espace ou points)

# EGIDE – Le volet 2 de vos CERFA désormais disponible dans votre portail

## Décisions notifiées

Toutes les demandes ☰

N° dossier SBDU	Référence exportateur	Date de dépôt	Type de dossier	Pays	Produit	Décision	Date de notification	Date de fin de validité	Cerfa	Alerte
FRI-17-77245	X TEST	25/09/17	Demande de licence individuelle	CN	TEST 1+	Acceptée	12/12/18	12/12/20		
FRI-17-75426		02/05/17	Demande de licence individuelle		STYLO		11/07/17	11/07/19		

## Rôles de l'utilisateur

Tout Sélectionner

- Gestionnaire des demandes en cours d'élaboration 
- Dépositaire exportateur de demandes 
- Gestionnaire des demandes déposées 
- Gestionnaire des licences délivrées 
- Gestionnaire du coffre-fort documentaire 
- Gestionnaire statistiques exportateurs 
- Gestionnaire du référentiel des destinataires 
- Consultation des Cerfa pour les dossiers notifiés 

## Condition d'accès aux CERFA

La fonction d'accès aux CERFA de vos licences délivrées sera ouverte si vous acceptez les conditions ci-dessous : Les CERFA de vos licences de biens à double usage seront portés sur votre portail au format pdf et les meilleures précautions sont prises afin d'en assurer la confidentialité (accès en mode sécurisé et authentifié, cryptage de la base de données). Néanmoins, afin de parer à toute éventualité, nous vous demandons de bien vouloir endosser la responsabilité d'un risque de divulgation en cas de fuite. Si vous refusez, vos CERFA ne seront pas portés sur votre portail Egide.

Refuser

# EGIDE - Licences concernées par l'interconnexion GUN-EGIDE

	Exportateurs enregistrés sous EGIDE	Exportateurs non-enregistrés sous EGIDE (« portail Visiteurs »)
<b>FRAG</b>	Toutes les licences y compris celles délivrées Avant le 18 juin 2018	
<b>FRGE</b>	Toutes les licences y compris celles délivrées Avant le 18 juin 2018	
<b>FRI</b>	Licences délivrées à /c du 18 juin 2018	Licences délivrées à /c du 2 janvier 2019
<b>FRGL</b>	Licences délivrées à /c du 18 juin 2018	pas de FRGL
<b>FRGL tous destinataires</b>	Licences délivrées à /c du 2 janvier 2019	pas de FRGL tous destinataires

# ■ EGIDE – *Processus de demande des licences concernées par la v2 de l'interconnexion GUN-EGIDE*

- ▶ **Depuis le 2 janvier 2019, toutes les demandes de licences, et notamment les licences éligibles à la liaison GUN/EGIDE, doivent être réalisées par la voie dématérialisée.**
  - Le SBDU effectue les notifications des licences par courriel en indiquant le code GUN ad'hoc (CERFA au format pdf disponible sur demande pour portail visiteurs)
  - Dans vos interfaces du portail Egide avec authentification forte, le volet 2 du CERFA est disponible au format pdf sans le verso d'imputation pour usage interne ou externe.
- ▶ **Toutes les licences délivrées via le portail EGIDE ou le portail « Visiteurs » sont éligibles à la liaison GUN / EGIDE. Les déclarations en douane invoquant ces licences doivent systématiquement mentionner le code-document 2423.**

# EGIDE

## *Licences globales et leurs avenants*

- ▶ **Les demandes de licences globales (FRGL) doivent être déposées via le portail Egide et il faut :**
  - Respecter strictement les formats pour les listes de biens et de destinataires (fichiers Excel disponibles sur notre site internet),
  - Comporter la formule « Tous destinataires » pour certains pays dans la colonne ad'hoc et les cases adresses et ville doivent être vides,
  - Les reportings semestriels continueront à être demandés pour les licences existantes et les nouvelles jusqu'à ce qu'un retour fiabilisé permette de lever cette obligation,
  - Les avenants ne peuvent être faits que pour les FRGL déposées via votre portail.
- ▶ **Les Autorisations Générales de l'UE (FRAG) devront continuer à faire l'objet de reporting semestriels, l'historique n'étant pour l'instant pas enregistré dans Egide.**

# EGIDE - *Licences exclues du périmètre de l'interconnexion GUN-EGIDE*

- ▶ **Les licences suivantes sont exclues du périmètre de la liaison GUN-EGIDE:**
  - Licences individuelles et globales délivrées au format papier à des opérateurs enregistrés sous EGIDE avant l'interconnexion GUN/EGIDE (18 juin 2018) et encore en cours de validité.
  - Licences individuelles et globales délivrées au format papier depuis le 18 juin 2018 à des opérateurs non-enregistrés sous EGIDE.
  - Licences globales « tous destinataires » délivrées avant le 2 janvier 2019.
  - Licences utilisées pour une exportation de BDU au départ d'un autre pays européen (case 12 de la licence).
  - Licences d'exportations temporaires (utilisées sous DELT@-G : régime 23.00, ou en lien avec carnet ATA)
  - Licences de ré-exportations après réparation (31.51) si l'IMA n'est pas disponible lors de la demande de licence,
- ▶ **Pour ces licences, le dédouanement doit être réalisé comme avant le 18 juin 2018, i.e en présentant une licence au format papier aux douanes.**

# Sommaire

- **Dates importantes :**
  - juin 2018 : Ouverture de l'interconnexion GUN entre DELTA@-G et EGIDE
  - janvier 2019 : Généralisation d'EGIDE & mise en production de la v2 de l'interconnexion GUN-EGIDE
  - Avril 2019 : Plus de demandes de licence au format papier
- EGIDE – Nouveautés offertes depuis la mise en production de l'interconnexion GUN entre DELTA et EGIDE (SBDU)
- • GUN – Spécificités côté douane pour la v2 GUN-EGIDE (DGDDI)
- GUN-EGIDE – Bilan après 10 mois d'interconnexion (DGDDI)
- Généralisation & Période de transition (SBDU & DGDDI)

# L'interconnexion GUN entre DELT@-G et EGIDE

## Spécificités liées à la version 2

- Extension du périmètre de la liaison : automatisation des contrôles étendue aux FRGL « *tous destinataires* »
- Individualisation des messages d'erreur sur les différents champs du bloc « destinataire » de la déclaration en douane : 5 messages détaillés (un message en cas de « *raison sociale du destinataire non conforme* » (F069), un message en cas de « *pays du destinataire non conforme* » (F070)...etc) au lieu du message générique proposé dans la v1 (« *destinataire non conforme* »).

# L'interconnexion GUN entre DELT@-G et EGIDE

## *Points d'attention*

### ➤ Valeur :

- Rubrique « devise d'imputation » de la fiche d'imputation DELT@-G systématiquement servie en euros « EUR »).
- Anticiper, lors de la demande de licence, les fluctuations du taux de change. Sinon, lors du dédouanement : message d'erreur « F060 - incohérence entre la valeur de l'article case 42 et la valeur déclarée en fiche d'imputation ».

# L'interconnexion GUN entre DELT@-G et EGIDE

## *Points d'attention*

- **N°EORI** : Attention appelée lors de la demande de licence. En cas de discordance détectée par GUN lors du dédouanement entre le n°EORI DAU/n°EORI licence : impossibilité de dédouaner. Le n°EORI du titulaire de la licence doit être celui de l'exportateur.
- **Nomenclature douanière (NC) 8 des produits à exporter** : Attention appelée lors de la demande de licence. En cas de discordance détectée par GUN lors du dédouanement entre la NC DAU (case 33) / NC déclarée sur la licence : message d'erreur GUN F032 «produits déclarés non conformes». → déclaration bloquée en douane si pas de modification de la NC.

# Sommaire

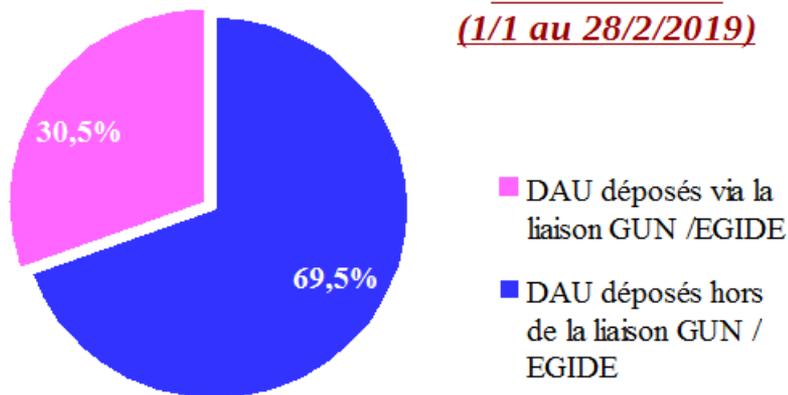
- Dates importantes :
  - mai 2018 : Ouverture de l'interconnexion GUN-EGIDE
  - janvier 2019 : Généralisation d'EGIDE & v2 de GUN-EGIDE
  - Avril 2019 : Plus de demandes papier
- EGIDE – Nouveautés en lien avec l'interconnexion v2 (SBDU)
- GUN – Spécificités côté douane pour la v2 (DGDDI)
- • GUN-EGIDE – Bilan après 10 mois d'interconnexion (DGDDI)
- Généralisation & Période de transition (SBDU & DGDDI)

# L'interconnexion GUN entre DELT@-G et EGIDE

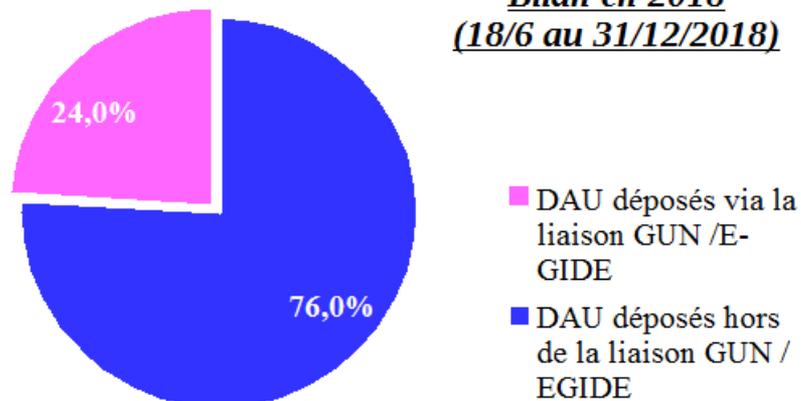
## *Bilan après 10 mois de mise en production*

- ▶ Aujourd'hui, 30 % des exportations de BDU sont réalisées sur la base de licences dématérialisées.
- ▶ 4 007 déclarations d'exportation de BDU ont été déposées dans le cadre de la liaison GUN entre DELTA-G et EGIDE depuis le 18 juin 2018.
- ▶ La part des exportations de BDU bénéficiant des avantages de la liaison GUN / EGIDE (fluidité, totale dématérialisation) est en augmentation constante : en 2019, plus de 30% des exportations de BDU réalisées depuis le début de l'année ont invoqué des licences dématérialisées.(24 % en 2018).

***Bilan en 2019***  
***(1/1 au 28/2/2019)***



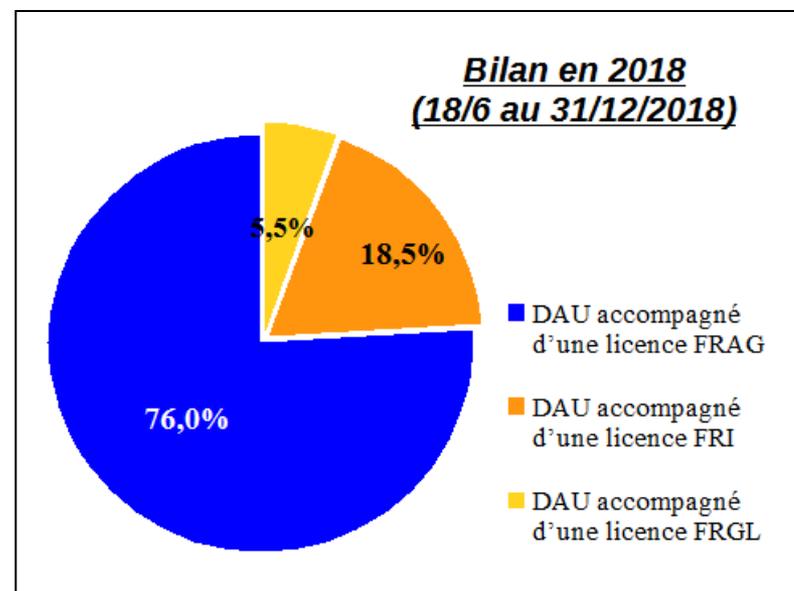
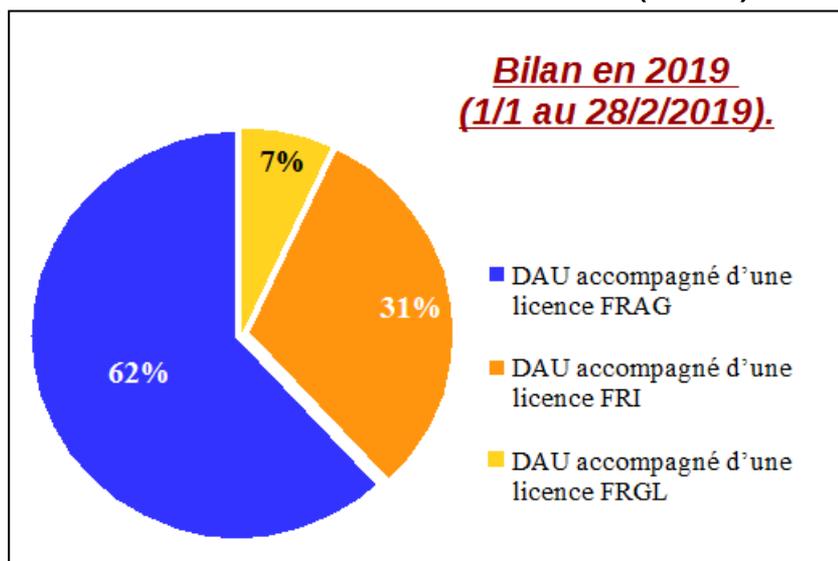
***Bilan en 2018***  
***(18/6 au 31/12/2018)***



# L'interconnexion GUN entre DELT@-G et EGIDE

## *Bilan après 10 mois de mise en production*

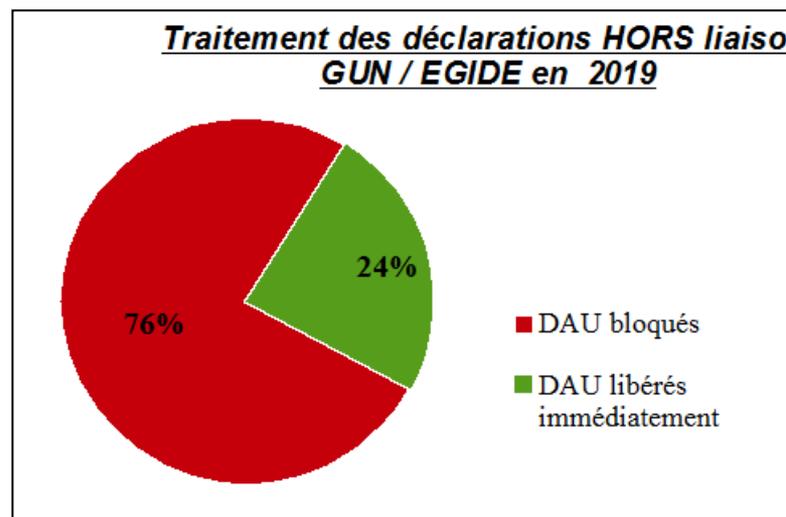
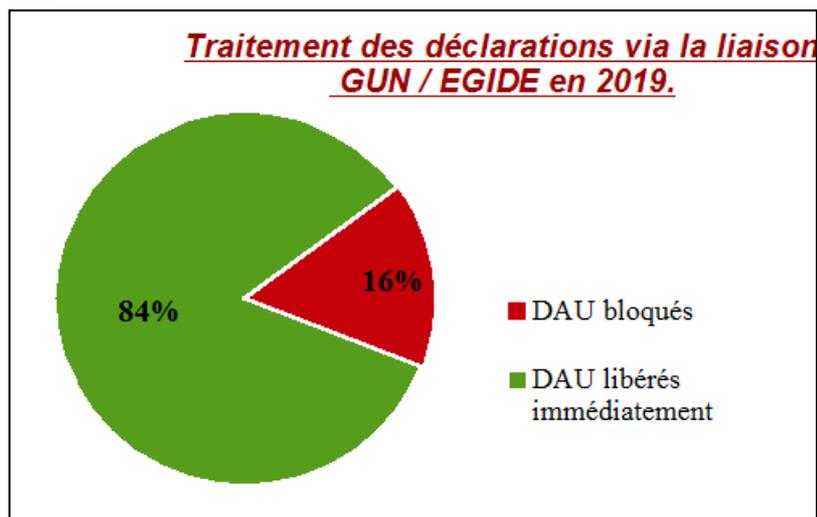
- ▶ Répartition du dédouanement par type de licence : les exportations sous couvert d'autorisations de l'Union (FRAG) sont prépondérantes, la part des déclarations invoquant des licences individuelles (FRI) dématérialisées augmente.



# L'interconnexion GUN entre DELT@-G et EGIDE

## *Bilan après 10 mois de mise en production*

### ▶ Très grande fluidité des exportations via la liaison GUN/EGIDE.



### ▶ Haute disponibilité technique de la liaison GUN/EGIDE

- Dispositif commun de surveillance technique et objectif de disponibilité à atteindre formalisés dans une convention de services (DGDDI/SBDU/SE MEF).

# EGIDE

## *Généralisation & Période de transition*

- ▶ **juin 2018** : Ouverture de l'interconnexion v1 EGIDE-GUN
- ▶ **janvier 2019** : Généralisation d'Egide et v2 d'EGIDE-GUN
  - Tous les exportateurs réguliers de BDU,
  - Exceptions pour les exportateurs faisant moins de 3 licences ou DHL par an pour lesquels un portail Visiteurs d'Egide est ouvert.
- ▶ **avril 2019** : Les demandes au format papier ne seront plus acceptées
- ▶ **Transition** : Licences au format papier et électronique vont cohabiter jusqu'en fin 2020, il conviendra donc pour tous de rester vigilants.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

# Merci de votre attention.

**Stéphane ARNAUD** (DGDDI, bureau E/2)  
stephane.arnaud@douane.finances.gouv.fr  
dg-e2-gun@douane.finances.gouv.fr

**Claude SAINTE-CATHERINE**  
claudesainte-catherine@finances.gouv.fr  
egide\_contact.dge@finances.gouv.fr



doublusage@finances.gouv.fr

[www.entreprises.gouv.fr/biens-double-usage/accueil](http://www.entreprises.gouv.fr/biens-double-usage/accueil)